

TUCHAN (Aude) Vestiges du château d'Aguilar

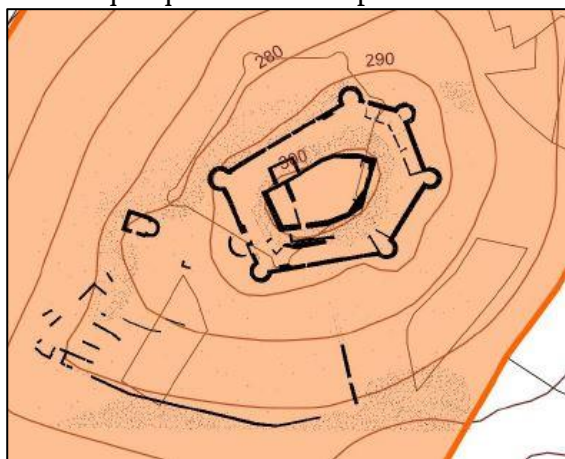
Classement au titre des monuments historiques de l'ensemble des vestiges : la chapelle, la barbacane, les remparts du castrum, les carrières et tous les éléments de l'enceinte et du village castral, en élévation ou enfouis, y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles D809, 811, 812, 814, 815, 816 et 818,
le 19/12/2024

Dans le cadre de la candidature UNESCO du bien en série *Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles)*, des extensions de classement ont été faites pour les châteaux d'Aguilar, Lastours, Puilaurens et Termes. En effet, depuis les premières protections, des fouilles archéologiques sont venues augmenter notre connaissance du fonctionnement de ces sites castraux, dont des vestiges souvent visibles et bien matérialisés par des maçonneries en élévation, sont parfois masqués par la végétation.



Située au sud des Corbières, la forteresse d'Aguilar contrôlait le débouché de plusieurs vallées au sein d'une ancienne zone minière.

Mentionnée en 1020 dans le testament de Bernard Taillefer, comte de Besalù, par lequel il lègue à son fils la vicomté de Fenouillèdes. On ne peut pour autant en conclure qu'un château existait à cette date car le document concerne les confins des possessions comtales, il ne peut donc s'agir que d'un simple repère géographique. Aguilar entre ensuite dans le patrimoine de la famille de Termes. En 1241, Olivier de Termes se soumet sans condition à Louis IX et lui remet Aguilar (première mention du castrum). Occupé alors par une garnison royale, le château est restitué en 1250 à Olivier de Termes, en récompense de ses services en Terre Sainte. Finalement, en 1262, Olivier de Termes vend Aguilar à Louis IX, qui intègre le château dans les forteresses royales chargées de défendre la frontière. En 1272, le châtelain du roi dresse l'inventaire de l'armement et des engins militaires dont la forteresse est dotée. En 1302, la garnison se compose, outre le châtelain, de douze sergents, d'un chapelain, d'un portier et d'un guetteur. En 1321, ordre est donné à l'artilleur du roi dans la sénéchaussée de Carcassonne de prélever sur les équipements de la garnison royale de la Cité afin d'en pourvoir le château d'Aguilar. Des mentions de combats concernent le site dans la 1ère moitié du XVIe siècle. La dernière mention d'un châtelain royal date de 1569 et l'archéologie confirme un abandon quelques décennies plus tard.



Le château se compose de deux enceintes concentriques dont le périmètre fortifié est intégralement conservé sur les 2/3 de sa hauteur. L'enceinte supérieure de plan polygonal irrégulier est défendue sur ses fronts sud et ouest par une série d'archères voûtées et à l'est par un éperon formé par l'épaississement des

murailles. Une tour quadrangulaire flanque son front nord. L'enceinte inférieure forme un hexagone irrégulier, cantonné de tours semi-circulaires, ouvertes à la gorge. Elles sont bâties en appareil calcaire lisse, sur souches tronconiques et sont percées d'archères à bèche disposées en quinconce dans les deux niveaux subsistants.



Cette muraille par sa régularité et son mode de construction est pleinement caractéristique du travail des maîtres d'œuvres royaux du XIII^e siècle.



d'après David Maso © AMPM photographies ©Philippe Benoist